DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

Communauté de Communes CAUX-AUSTREBERTHE

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service « Eau Potable » Exercice 2023

Rapport établi par IC-Eau Environnement

Le retour à la source

SOMMAIRE

1 – Préambule 3
2 - Organisation 3
3 – Missions assurées par le délégataire 3
4 – Principales caractéristiques du service 4
4.1. Présentation du service 4
4.2. Evolution de la production d'eau 5
4.3. Les installations de production d'eau 6
4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs 7
4.5. Les réservoirs 7
4.6. Les réseaux de distribution 8
4.7. Les branchements en domaine public 9
4.8. Les compteurs 9
5 – Gestion du patrimoine et exploitation 11
5.1. Remplacement des branchements plomb 11
5.2. Les interventions 11
5.3. La qualité de l'Eau 13
5.4. Problématique CVM 14
5.5. Evolution des rendements des réseaux 15
5.5. Evolution des consommations électriques 16
5.7 Evolution de la consommation des réactifs 17
5.8. La défense incendie 17
5.10. Insuffisances et recommandations 17
5.9. Borne verte 20
6 – Tarification du service 21
6.1. Facture-type eau potable 21
6.2. Evolution de la facture globale 22
6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE) 23
8 – Indicateurs de performance réglementaires 26
9 – Financement des investissements 27
9.1. Investissements réalisés par le délégataire 27
9.2. Fonds de renouvellement et garantie de continuité de service 27
9.2. Compte administratif 27
9.3. Financement des investissements 27

10 – Propositions d'améliorations du service.....28

1 – Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation au Conseil Communautaire par le Président d'un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'Eau Potable (art. L-2224-5).

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, sur la base des données disponibles.

Ce rapport vise à rendre compte de :

- La consistance et la performance du service rendu,
- Les aspects financiers de la gestion du service,
- La conformité du service à la réglementation.

2 - Organisation

La communauté de communes Caux-Austreberthe a confié par affermage son Service Public d'Eau Potable à la Société SADE - Exploitations de Normandie (Groupe Veolia Eau).

Le Contrat DSP est en vigueur depuis le 1er avril 2015 pour une durée de 12 ans. La fin du contrat est prévue au 31 mars 2027.

- Un avenant n°1 a été signé le 01/01/2020 pour nouveau tarifs, nouveaux ouvrages et dotation PPR.
- Un avenant n°2 a été signé le 25/04/2023 pour intégration de communes + modification tarifaire.

Remarque : le présente RPQS est basé sur les données technique du RAD 2023 de l'exploitant. Ce dernier ne tient pas en compte des chiffres des communes de Bouville et Blacqueville nouvellement intégrées au contrat de DSP.

3 – Missions assurées par le délégataire

Les prestations assurées par le délégataire dans le cadre du service telles que décrites au sein du contrat de DSP :

- La production d'eau potable : l'exploitation de l'installation de production et de traitement de Limésy,
- La distribution d'eau potable aux abonnés sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (7 communes : Barentin, Emanville, Goupillières, Limésy, Pavilly, Sainte Austreberthe et la commune de Villiers Ecalles.),
- L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service mis à disposition par la Collectivité,
- Les relations avec les usagers du service,
- Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu.
- La facturation et le recouvrement pour le compte de la Collectivité et des autres organismes des redevances de toutes natures afférentes aux services publics de l'eau et de l'assainissement,
- Les engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers :
 - ✓ SIAEP de MONTVILLE (Pissy-Poville),
 - ✓ METROPOLE ROUEN NORMANDIE

4 – Principales caractéristiques du service

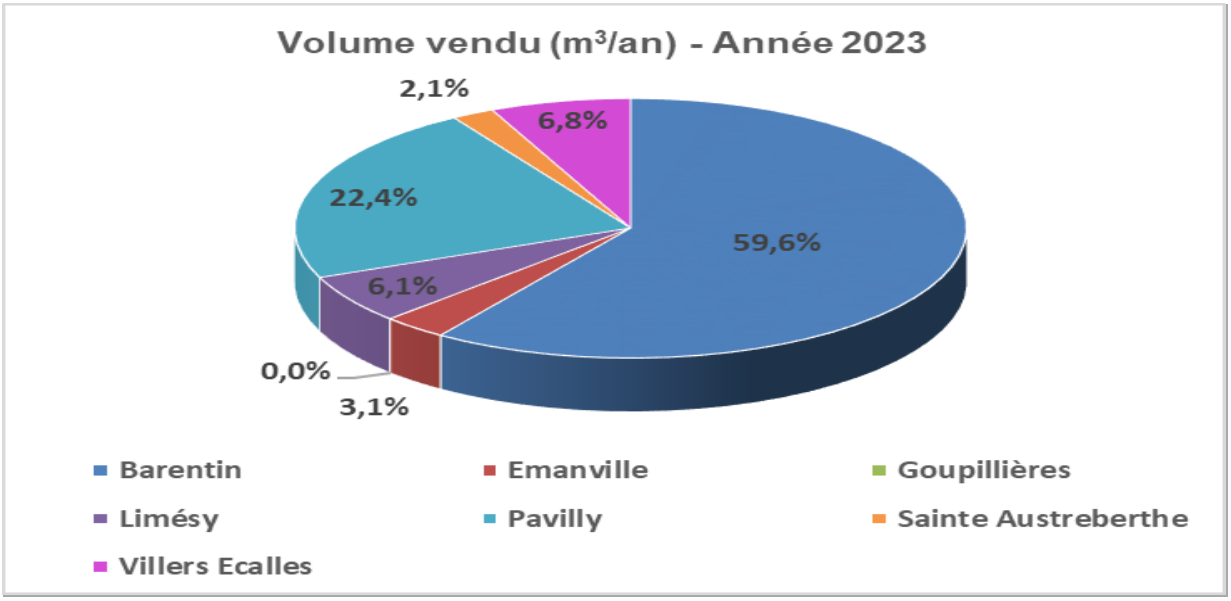
4.1. Présentation du service

Les principales caractéristiques du service d'eau potable pour l'exercice 2023, sont récapitulées par le tableau ci-après.

Désignation	Données
Nombre d'habitants desservis	23 391 habitants
Nombre d'usagers	10 368 abonnés
Nombre d'usagers domestiques	*10 352 abonnés*
Nombre d'usagers non domestiques	*15 abonnés*
Autres services d'eau potable	*1 services AEP*
Nombre de branchements	9 874 branchements
Volume d'eau prélevé	1 323 418 m³
Volume d'eau produit	1 250 491 m³
Volume d'eau vendu	951 712 m³
Volume d'eau vendu aux usagers domestiques	*908 304 m³*
Volume d'eau vendu aux usagers non domestiques	*28 572m³*
Volume d'eau vendu à d'autres services d'eau potable	*14 836 m³*
Linéaire de réseau d'eau potable (distribution)	199 214 ml
Indice linéaire des pertes	3,61 m³/j/km
Indice linéaire de consommation	10,51 m³/j/km
Rendement des réseaux	79,00 %
Conformité bactériologique*	100 %
Conformité physico-chimique*	97,87 %
Taux de réclamation	0 u/1000 abonnés
Taux d'impayés	2,67 %

**Contrôle sanitaire ARS*

La répartition des volumes vendus aux abonnés de service en 2023 par commune est donnée par la figure ci-dessous.



4.2. Evolution de la production d'eau

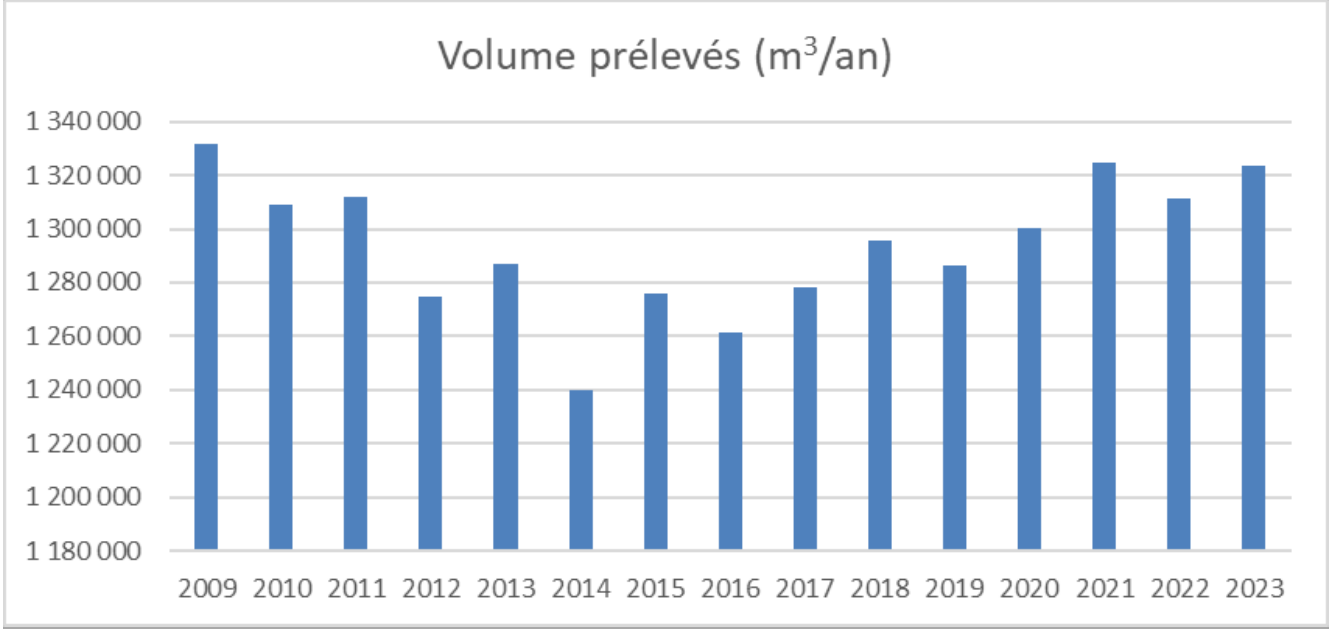
L'eau distribuée sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe est de nature souterraine et provient du forage de Limésy.

L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource est de **60%**.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des volumes prélevés. Pour l'exercice 2023, on note une légère augmentation du volume d'eau prélevé de l'ordre de **0.92 %** par rapport à 2022.

Année	Volume prélevés (m^3/an)	Evolution (%/an)
2009	1 331 747	-
2010	1 308 989	-1,71%
2011	1 312 067	0,24%
2012	1 274 606	-2,86%
2013	1 287 056	0,98%
2014	1 240 030	-3,65%
2015	1 276 140	2,91%
2016	1 261 510	-1,15%
2017	1 278 013	1,31%
2018	1 295 724	1,39%
2019	1 286 398	-0,72%
2020	1 300 238	1,08%
2021	1 324 912	1,90%
2022	1 311 402	1,02
2023	1 323 418	**0,92%**

L'évolution des volumes prélevés sur la période 2009-2023, est représentée par la figure suivante.

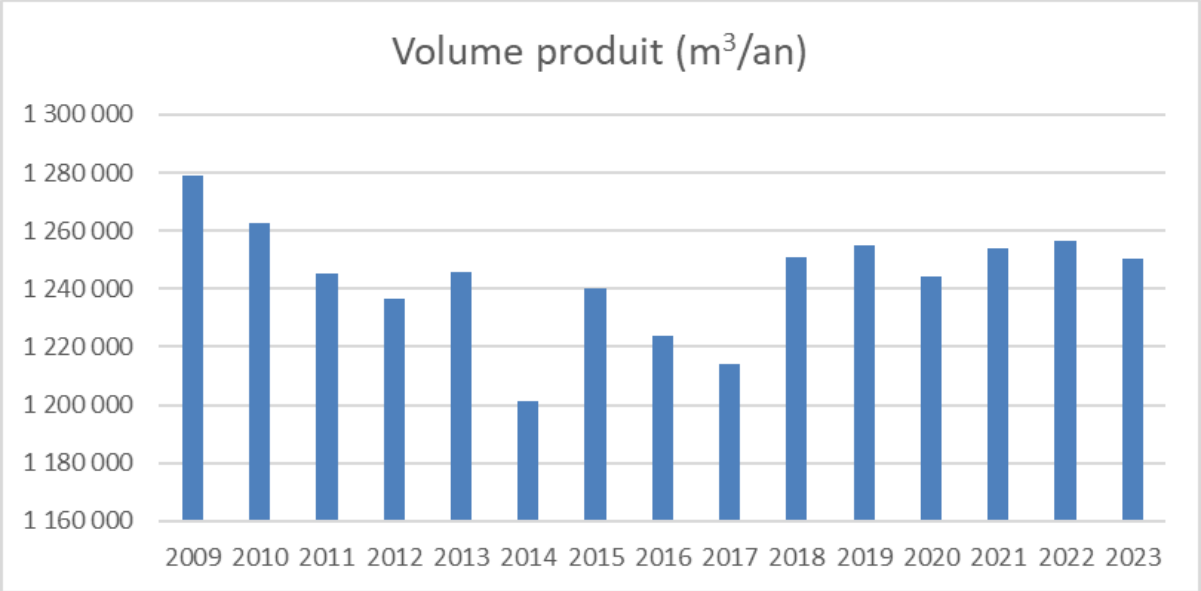


Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la production d'eau de l'usine de filtration de Limésy.

Pour l'exercice 2023, on note une légère baisse de la production d'eau de l'ordre de **-0.48%** par rapport à 2022.

Année	Volume produit (m³/an)	Evolution (%/an)
2009	1 278 802	-
2010	1 262 489	-1,28%
2011	1 245 328	-1,36%
2012	1 236 606	-0,70%
2013	1 245 556	0,72%
2014	1 201 530	-3,53%
2015	1 240 140	3,21%
2016	1 224 010	-1,3%
2017	1 214 050	-0,81%
2018	1 250 750	3,02%
2019	1 255 040	+0,34%
2020	1 244 503	-0,84%
2021	1 254 149	+0,78%
2022	1 256 580	0,19%
2023	1 250 491	**-0.48 %**

L'évolution des volumes produits par l'usine sur la période 2009-2023, est représentée par la figure suivante.



4.3. Les installations de production d'eau

La Communauté de Communes Caux Austreberthe (**CCCA**) dispose d'une unique source : le forage « Limésy » au lieu-dit « Le nouveau Monde ».

La DUP de ce forage date du 18/11/2002. Le débit d'exploitation journalier autorisé est de **5 000 m³/j** ce qui correspond à **400 m³/h**.

Le forage est équipé de 2 pompes sur variateur avec un débit de 200 m³/h,

L'eau brute est acheminée vers la nouvelle usine de traitement.

Les eaux traitées sont stockées dans une bâche de reprise de **400 m³.** Deux groupes de pompage refoulent ces eaux vers le haut et le bas service :

- 2 pompes de 25 m³/h vers réservoir de Limésy (haut service),
- 2 pompes de 200 m³/h ou une pompe de 400 m³/h vers le réservoir Basnage (bas service).

La désinfection est finalisée par injection de chlore au niveau des crépines de refoulement de l'eau traitée.

La nouvelle usine comporte les filières de traitement suivantes :

FILIERE EAU : filière adaptée aux eaux karstiques avec une charge en micropolluants organiques :

- DECANTATION LAMELLAIRE (LAMELLAZUR) (sur 2 files) : Abattement de la turbidité d'eau en tête de traitement, et d'une grande fraction du COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES A SABLE (AQUAZUR V) (sur 3 files) : Abattement du résiduel de COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES CHARBON ACTIF EN GRAIN (CARBAZUR) (3 files) : Capture des pesticides et dérivés sur CAG
- DESINFECTION UV (AQUARAY) (2 files) : Abattement des micro-organismes par UV basse pression.

FILIERE BOUE (eaux sales et boues) :

- Régulation du volume d'exhaure à 5 000 m³/j,
- Épaississement des eaux sales et boues (1448 kg MS/j), avec une capacité de stockage de 2 jours.
- Evacuation des boues épaissies au réseau d'assainissement,
- Rejet des surverses d'épaississement vers le milieu récepteur.

L'usine est en production depuis le mois de février 2017.

Les ouvrages de production d'eau sont des **biens de retour**.

4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs

Le système d'eau de la collectivité comporte trois surpresseurs :

- Surpresseur du Mesnil Roux à Barentin équipé de 4 pompes : 2x150 m³/h + 1x70 m³/h + 1x120 m³/h avec un réservoir semi-enterré de 2 000 m³ (2x1 000 m³),
- Surpresseur l'Atreaumont à Pavilly équipé de 2 pompes : 2x10,4 m³/h, sans cuve de stockage,
- Surpresseur ZA Rouge Grange à Pavilly équipé de 4 pompes de débit unitaire de 22 à 60 m³/h chacune avec une cuve de stockage de 45 m³.

Ces installations sont des biens de retour.

4.5. Les réservoirs

Le système d'eau de la Collectivité comporte six réservoirs de capacité totale de **3 900 m³** détaillé comme suit :

- Réservoir sur tour « Emanville » de 200 m³,
- Réservoir semi-enterré « Gare » de 300 m³,
- Réservoir sur tour « Le Basnage » de 600 m³,
- Réservoir sur tour « Malzaize » de 2 000 m³

- Réservoir semi-enterré « Le Catillon » de 400 m^3,
- Réservoir sur tour « Limésy » de 400 m^3.

Les réservoirs sont des **biens de retour**.

La capacité totale de stockage d'eau traitée (réservoirs et surpresseurs) est de **5 945 m^3**.

4.6. Les réseaux de distribution

Le linéaire total des réseaux de distribution est de **199 214 ml** en 2023, le linéaire n'a pas subi de modification par rapport à 2022.

La répartition des canalisations par diamètres n'est pas indiquée dans le RAD 2023.

Le type de matériaux et les diamètres sont donnés par le tableau ci-après. Ce tableau est reporté dans le RAD 2021.

Linéaire par matériaux et diamètres

Diamètre (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise / Fonte ND	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou ND	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
0	0.00	0.09	0.00	0.00	0.10	0.00	0.00	0.00	0.58	0.76
20	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01
25	0.00	0.00	0.00	0.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.10
32	0.00	0.00	0.00	0.12	0.03	0.00	0.00	0.00	0.00	0.16
40	0.00	1.17	0.10	0.92	0.00	0.00	0.00	0.00	0.53	2.72
50	0.00	0.25	0.00	7.31	0.18	0.00	0.00	0.00	0.55	8.30
60	6.02	17.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.37	1.09	24.63
63	0.00	0.00	0.00	24.25	0.93	0.00	0.00	0.00	0.00	25.17
75	0.08	0.00	0.00	0.00	0.08	0.00	0.00	0.00	0.12	0.28
80	7.34	16.67	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.73	25.75
90	0.00	0.00	0.00	5.96	0.01	0.00	0.00	0.00	0.29	6.25
100	10.95	19.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.38	0.00	1.46	31.94
110	0.00	0.00	0.00	5.69	0.11	0.00	0.00	0.00	0.00	5.80
125	4.77	3.64	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.38	8.79
140	0.00	0.00	0.00	0.52	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.52
150	18.83	13.19	2.44	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.60	35.06
160	0.33	0.00	0.00	0.74	0.21	0.00	0.00	0.00	0.13	1.40
180	0.00	0.00	0.00	0.00	0.06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.06
200	8.76	1.92	0.11	0.00	0.03	0.00	0.00	0.00	0.07	10.90
250	1.54	0.01	1.94	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.07	3.55
300	0.49	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.50
350	0.36	4.62	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.53	5.51
400	0.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02	0.39
null	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.11	0.11
	59.84	77.87	4.59	45.61	1.74	0.00	0.38	0.37	8.27	198.66

Les années de pose par type de matériaux sont données par le tableau ci-après. Ce tableau est donné dans le rapport de gestion patrimonial 2021, il est à intégrer dans le RAD 2023.

Linéaire par matériaux et classes d'année

Classes année (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Amiante Ciment	Inconnu	Total
APRES 2020	0.22	0.00	0.00	0.00	0.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.33
ENTRE_1920_ET_1940	0.00	7.52	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.27	7.79
ENTRE_1940_ET_1960	0.02	17.13	0.06	0.07	0.00	0.00	0.00	0.00	0.66	17.94
ENTRE_1960_ET_1980	11.25	48.22	4.52	31.65	0.01	0.00	0.38	0.37	4.06	100.46
ENTRE_1980_ET_2000	21.38	1.17	0.00	8.75	0.00	0.00	0.00	0.00	1.33	32.63
ENTRE_2000_ET_2010	9.00	2.09	0.00	1.58	0.14	0.00	0.00	0.00	0.13	12.94
ENTRE_2010_ET_2020	17.28	0.00	0.00	0.37	1.28	0.00	0.00	0.00	0.00	18.93
INCONNU	0.69	1.74	0.00	3.20	0.19	0.00	0.00	0.00	1.81	7.63
	59.84	77.87	4.58	45.62	1.73	0.00	0.38	0.37	8.26	198.65

Il est à signaler que le délégataire ne mentionne pas les linéaires de réseau sur les communes de Bouville et Blacqueville. Ces données sont à intégrer dans les RAD 2023.

4.7. Les branchements en domaine public

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, le nombre de branchements est de **9 874 unités** en 2023.

Le linéaire des branchements est de **48 649 ml (stable par rapport à 2022)**. Ces dispositifs sont des biens de retour.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des branchements et du linéaire des branchements sur la période 2009-2023.

Année	Nombre de branchements AEP	Evolution (N/N-1)
2009	9 342	-
2010	9 321	-0,22%
2011	9 400	+0,85%
2012	9 491	+0,97%
2013	9 539	+0,51%
2014	9 582	+0,45%
2015	9 610	+0,29%
2016	9 694	+0,87%
2017	9 723	+0,30%
2018	9 743	+0,2%
2019	9 790	+0,2%
2020	9 816	+0,57%
2021	9 838	+0,22%
2022	9 859	+0.21%
2023	9 874	**+0,15%**

4.8. Les compteurs

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (**CCCA**), le nombre de compteurs est de **10 765 unités** en 2023.

Conformément au contrat DSP, les compteurs sont des **biens de retour**.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre des compteurs dans le réseau. En 2023, le nombre des compteurs remplacés est de **122 unités**.

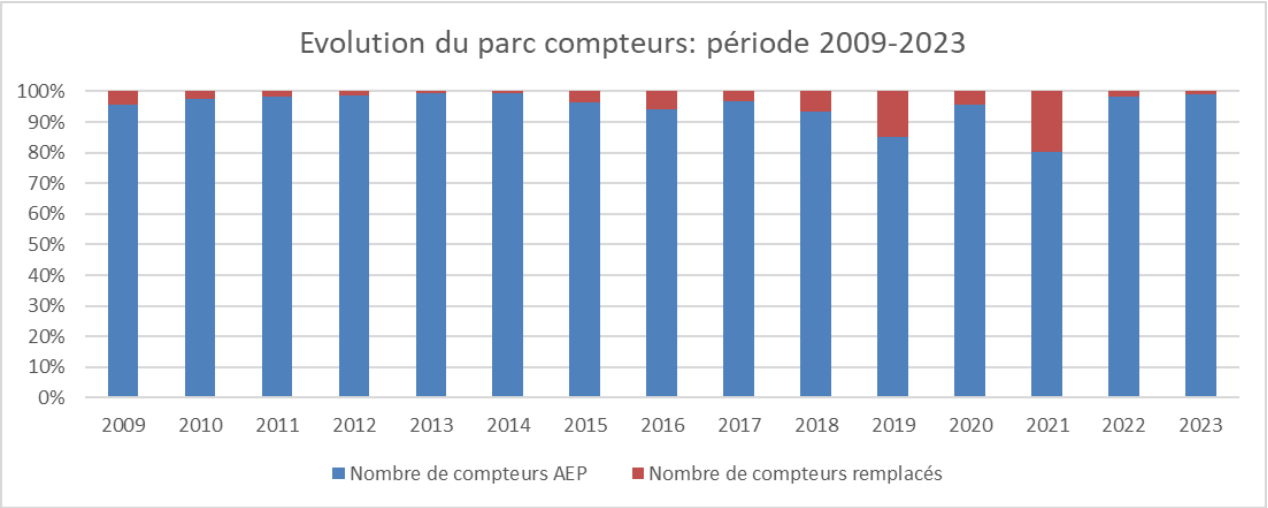
Année	Nombre de compteurs AEP	Nombre de compteurs remplacés
2009	9 527	445
2010	9 632	244
2011	9 703	188
2012	9 889	130
2013	9 979	62
2014	10 012	72
2015	10 097	397
2016	10 249	640
2017	10 370	326
2018	10 457	752
2019	10 520	1 821
2020	10 598	478
2021	10 681	2 626
2022	10 748	193
2023	10765	122

En 2023, **122** compteurs ont été **remplacés** soit **1,8%** du parc des compteurs (**10 765 unités**).

Sur la période 2009-2023, **78.92%** du parc des compteurs est renouvelé soit **8 496 unités**.

Les années de pose des compteurs ne sont pas mentionnées dans Rapport Annuel du Délégataire, donnée à transmettre par le délégataire.

L'évolution du parc compteurs sur la période 2009-2023, selon, les données du délégataire, est représentée par la figure ci-après.



5 – Gestion du patrimoine et exploitation

5.1. Remplacement des branchements plomb

En 2023, **2 branchements plomb** ont été identifiés lors des interventions de renouvellement de branchements existants.

Le contrat DSP prévoit, dans son article 6.6.2 « Suppression des branchements plomb », que la suppression des éventuels branchements en plomb est à la charge du délégataire quel que soit leur nombre.

Année	Nombre branchements	Nombre de branchements Plomb	Nombre de branchements Plomb remplacés
2009	9 342	65	58
2010	9 321	0	65
2011	9 400	0	0
2012	9 491	0	0
2013	9 539	0	0
2014	9 582	0	0
2015	9 610	0	3
2016	9 694	0	3
2017	9 723	4	0
2018	9 743	4	0
2019	9 790	0	0
2020	9 816	0	0
2021	9 838	0	2
2022	9 859	0	0
2023	9 874	**0**	**2**

5.2. Les interventions

Réparations de fuites

65 fuites/casses ont été réparées en 2023 :

- 7 sur équipements hydrauliques,
- 30 sur branchements,
- 28 sur canalisations,

Astreintes

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées en 2023 est de **3.67 u/1000 abonnés.**
38 interruptions non programmées du service ont eu lieu en 2023 : leur nombre a fortement augmenté par rapport à celui enregistré l'an dernier (17 interruptions).

Travaux réalisés par la collectivité

En 2023, la collectivité n'a pas réalisé de travaux sur son territoire.

Travaux réalisés par le délégataire

En 2023, le délégataire a réalisé : 14 branchements neufs.

Evolution du linéaire des réseaux

Le linéaire du réseau de distribution n'a pas été modifié par rapport à 2022.

Entretien des réservoirs

Les opérations de nettoyage des réservoirs ont été effectuées :

Nom du réservoir	Date de nettoyage
RSE Barentin La Gare	20/04/2023
RSE Pavilly Le Catillon	15/02/2023
RST Barentin Malzaize 2000 m³	29/03/2023
RST Limésy	07/03/2023
RST Emanville	14/03/2023
Tour de Basnage Pavilly	07/09/2023
Bâche Surpression Rouge Grange Pavilly	07/09/2023
Surpression Mesnil Roux cuve gauche	08/02/2023
Surpression Mesnil Roux cuve droite	14/09/2023
Bâche ET UTEP Limésy 400 m³	05/09/2023

Recherche des fuites

Le linéaire soumis à la recherche de fuites en 2023 est de **19 560 ml**. Ce linéaire est en forte baisse de **-61,35 %** par rapport à l'an dernier (50 603 ml).

Ce linéaire représente **9,8 %** de la totalité des réseaux de distribution (199 214 ml).

En effet, le délégataire est engagé à atteindre un rendement de **83%** et un indice linaire de pertes (ILP) de **3,0 m³/km/j pour 2022 (précédent contrat de DSP).**

65 fuites ont été détectées et réparées.

Renouvellements de compteurs

122 compteurs ont été renouvelés en 2023.

Renouvellements de réseaux et des branchements

Les principales opérations réalisées par le délégataire en 2022 figurent au tableau ci-après. Le délégataire a réalisé **14 branchements neufs.** Le délégataire n'indique pas le linéaire des branchements neufs.

Adresse	Commune des travaux	Nombre de branchements (u)	Linéaire des branchements (ml)
20 avenue des sources	Pavilly	1	NC
13 rue Arthur Honegger	Barentin	1	NC
1 rue du Docteur Merry Delbost	Barentin	1	NC
28 av Jules Siegfried	Pavilly	1	NC
20 rue Siegfried	Pavilly	1	NC
205 route des sequoia	Sainte-Austreberthe	1	NC
599 Hameau de la Beuglerie	Bouville	1	NC
16 Rue de l'amitié	Pavilly	1	NC
14 Rue de l'amitié	Pavilly	1	NC
247 route de Pavilly	Limésy	1	NC
1 rue Siegfried	Pavilly	1	NC
116 chemin du maréchal Ferrand	Blacqueville	1	NC
6 rue Jean Baptiste Lully	Pavilly	1	NC
50 route de Goupilliere	Pavilly	1	NC
TOTAL BRANCHEMENTS NEUFS		**14 branchements**	**NC ml**

NC : non communiqué

5.3. La qualité de l'Eau

Conformité des contrôles sanitaires

En ce qui concerne la ressource tous les résultats sont conformes.

Les taux de conformité des contrôles qualité effectués, **sur l'eau produite et distribuée**, en 2023 sont indiqués dans le tableau ci-contre.

Paramètre	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégataire	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégataire
Conformité microbiologique	100,00 %	100 %	100,00 %
Conformité physico-chimique	97,9 %	100%	98,1 %

Pour la conformité microbiologique :

Aucun dépassement par rapport aux limites de qualité / référence de qualité n'a été détectés.

Pour la qualité physico-chimique :

Un prélèvement non conforme est identifié sur le réseau de distribution de la commune **d'Austreberthe**, dépassement de la limite de qualité (<10 µg/l) pour le paramètre **plomb** (15,7 µg/l analysé).

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité sur la période 2016-2023 sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Conformité bactériologique								
Taux de conformité microbiologique	**100%**	**97,92%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**
Nombre de prélèvements conformes	46	47	21	45	48	50	56	56
Nombre de prélèvements non conformes	0	1	0	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	46	48	21	45	48	50	56	56
Conformité physico–chimique								
Taux de conformité physico-chimique	**95,00%**	**100%**	**100%**	**100%**	**98,04%**	**100%**	**98,21%**	**97,87%**
Nombre de prélèvements conformes	57	68	27	63	50	49	55	46
Nombre de prélèvements non conformes	3	0	0	0	1	0	1	1
Nombre total de prélèvements	60	68	27	63	51	49	56	47

5.4. Problématique CVM

Dans le précédent RAD 2022, le délégataire intègre un chapitre sur la problématique des CVM.

Le territoire de la CCCA est constitué d'environ :

- **58,52 Km** de canalisation en PVC antérieur à 1980,
- **3,3 Km** de canalisation dont l'année de pose est inconnue,
- **25,25 Km** de canalisation de matériau inconnu antérieur à 1980.

Au total le réseau de la CCCA compte environ **87,07 km** de canalisations jugés à risque de relargage des CVM. A noter que ses linéaires intègrent les réseaux des communes de Bouville et Blacqueville.

La répartition des canalisations jugés à risque de relargage de CVM par commune est donnée sur la figure ci-après (source RAD 2022).

Communes (Km)	PVC antérieur à 1980	PVC année de pose inconnu	PVC postérieur à 1980	Matériau inconnu <1980
Barentin	14.19	0.98	3.61	4.44
Blacqueville	7.68	0.00	0.00	5.48
Bouville	12.58	0.00	0.00	10.32
Émanville	4.74	0.44	0.34	0.16
Goupillières	0.00	0.00	0.00	0.00
Limésy	1.61	0.00	1.32	0.03
Mesnil-Panneville	0.01	0.00	0.00	0.02
Pavilly	6.20	1.86	1.94	1.53
Pissy-Pôville	0.00	0.00	0.00	0.00
Roumare	0.00	0.00	0.85	0.00
Sainte-Austreberthe	3.02	0.01	0.70	0.38
Saint Martin de l'If	0.20	0.00	0.00	0.46
Saint-Pierre-de-Varengeville	0.00	0.00	0.00	0.02
Villers-Écalles	8.29	0.01	1.93	2.41

5.4. Nombre d'usagers et volumes

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre d'abonnés et des volumes d'eau facturés aux usagers du service (les volumes exportés ne sont pas intégrés).

Sur l'exercice 2023, on note une **augmentation des volumes facturés de 2,23 %** Le nombre des abonnés a également augmenté de **3,38%.**

Le volume facturé par abonné a légèrement baissé de **1,11 %** entre 2022 et 2023.

Poste	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'abonnés	9 727	9 794	9 799	9 831	9 864	9 987	10 029	**10 368**
variation	*1,59%*	*0,69%*	*0,05%*	*0,33%*	*0,34%*	*1,25%*	*0,42%*	***3,38%***
Volume facturé (m^3/an)	978 629	928 196	973 667	944 039	911 728	932 147	930 922	**951 712**
variation	*0,12%*	*-5,15%*	*4,90%*	*-3,04%*	*-3,42%*	*2,24%*	*-0,13%*	***2,23%***
Volume facturé/ab (m^3/an)	100,61	94,77	99,36	96,03	92,43	93,34	92,82	91,79
variation	*-1,44%*	*-5,80%*	*4,85%*	*-3,36%*	*-3,75%*	*0,98%*	*-0,55%*	***-1,11%***

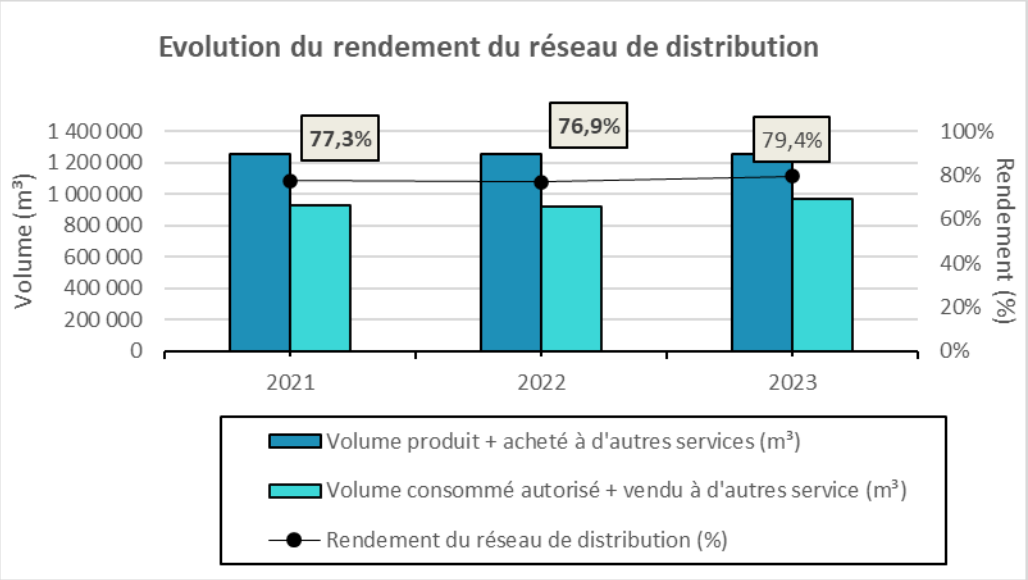
5.5. Evolution des rendements des réseaux

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des rendements et des volumes d'eau consommés. Le calcul du rendement prend en compte les volumes exportés vers d'autres services d'eau.

Poste	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume produit (m^3/an)	1 224 010	1 214 050	1 250 750	1 255 040	1 244 503	1 254 149	1 256 580	**1 250 491**
Volume comptabilisé hors ventes en gros année entière (m^3/an)	948 707	913 187	939 968	952 531	924 967	920 178	968 672	**956 113**
Rendement des réseaux (%)	82,20%	78,00%	78,60%	79,10%	77,30%	76,90%	79,40%	**79,00%**

Pour l'exercice 2023, le rendement du réseau a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Ce rendement de **79,00%** est au-dessus du seuil règlementaire (**67,10%).** Toutefois on note une baisse du rendement par rapport à 2016 (**82,20%**).

Néanmoins pour réduire les pertes dans les réseaux ce rendement est **à améliorer**. On rappelle que l'indice linéaire de perte en 2023 est de **3,61 m^3/km/j** ce qui représente un important volume sur la totalité du linéaire du réseau **719 m^3/j**.



5.5. Evolution des consommations électriques

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des consommations électriques des ouvrages de traitement et des surpresseurs.

POSTE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	829 982	775 811	736 664	740 894	719 476	713 778	709 508	716 819	1,03%
Installation de production	736 996	690 110	648 532	655 178	631 723	620 181	629 892	638 429	1,36%
Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	88 248	94 707	95 985	85 715	85 978	89 800	79 616	78 390	-1,54%
Réservoir ou château d'eau	4 738				1 775	3 797	NC	NC	

POSTE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	829 982	775 811	736 664	740 894	719 476	713 778	709 508	716 819	1,03%
Installation de production	736 996	690 110	648 532	655 178	631 723	620 181	629 892	638 429	1,36%
Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	88 248	94 707	95 985	85 715	85 978	89 800	79 616	78 390	-1,54%
Réservoir ou château d'eau	4 738				1 775	3 797	NC	NC	

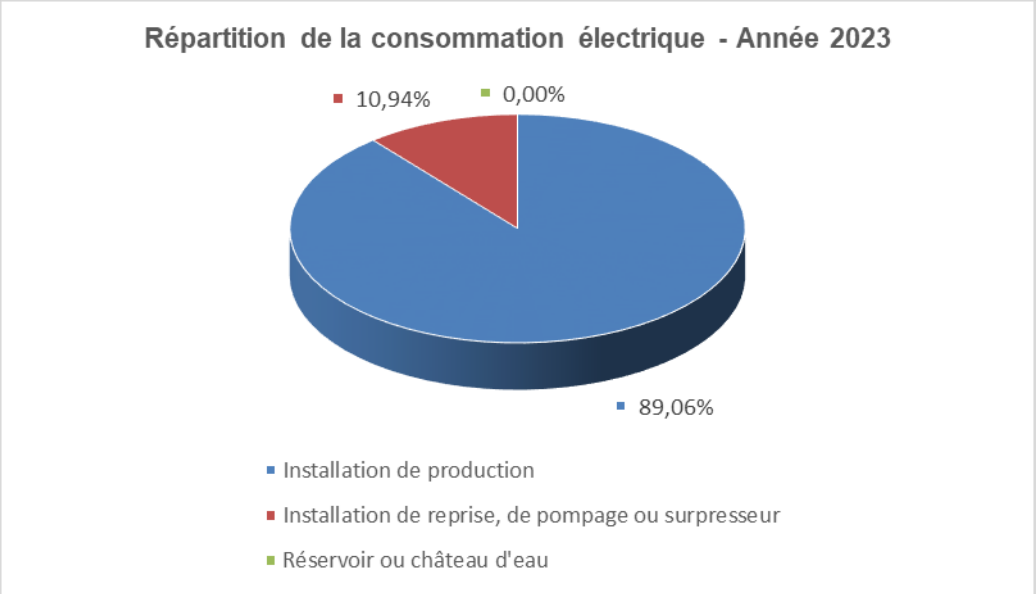
L'énergie consommée relevée relative au fonctionnement des ouvrages de traitement et de surpression a légèrement augmenté de **1,03 %** en 2023.

Au niveau de l'unité de production, cette consommation a augmenté de **1,36 %** par rapport à celle de 2022. On rappelle que le volume produit à compte à lui légèrement baissé **-0,48%.**

L'énergie consommée relevée relative au fonctionnement des surpresseurs a baissé de **-1.54 %** en 2023 par rapport à celle de 2022. On note une baisse de la consommation facturée au niveau du surpresseur Rouge Grange de **– 7,6 %.**

L'énergie consommée relevée relative au fonctionnement des réservoirs de stockage n'a pas été indiqué dans le RAD 2023.

La consommation énergétique de l'unité de traitement représente **89.06%** de la totalité de l'énergie électrique consommée sur tout le périmètre.



La consommation énergétique des réservoirs n'a pas été indiquée dans le RAD 2023.

5.7 Evolution de la consommation des réactifs

Les quantités des réactifs utilisés pour la production est comme suit :

- 539 kg de Chlore,
- 39.6 tonnes de coagulant (PAX XL9),
- 0 kg polymère,
- 0 kg de soude,
- 0 kg de permanganate de potassium.

Selon le délégataire, actuellement, le traitement de l'eau ne nécessite pas l'injection de ces produits : polymère, soude et permanganate de potassium.

5.8. La défense incendie

Le réseau compte **299** équipements de défense incendie : **276** poteaux d'incendie, **11** bouches d'incendie, 2 puisards d'incendie, **1** borne fontaine et **9** bouches d'arrosage. Ces équipements sont des biens de retour.

5.10. Insuffisances et recommandations

Réseaux

Le délégataire constate deux zones de distribution problématiques :

- Zone de distribution 300 gare : Canalisation en fonte grise fragile et sol perméable. Le délégataire préconise la mise en place de 40 pré-localisateurs à demeure sur le secteur pour le suivi en continu du secteur.
- Zone de distribution Pavilly Vallée : Canalisation en fonte grise fragile, même constat sur ce secteur. Le délégataire préconise également la mise en place de 40 pré-localisateurs à demeure.

Unité de production et de traitement de Limésy :

Forage de Limésy

Problématique pompe de forage de LIMESY : taux de renouvellement et d'intervention sur ces pompes beaucoup trop élevée, le mode de fonctionnement actuel des pompes en fonctionnement à 400 m³/h n'est pas optimal, en limite de la tolérance. Le délégataire préconise de remplacer l'hydraulique des pompes en place pour remplacer le point de fonctionnement vers la gauche.

Les pompes, au lieu d'avoir la possibilité de fonctionner sur trois points de fonctionnement comme prévu initialement, devront fonctionner sur deux points qui seront 200 m^3/h ou 400 m^3h.

Télésurveillance :
Le délégataire indique que le système de télésurveillance actuel de l'usine de Limésy : Sofrel S550 (normal) et un Sofrel S530 (de secours), est obsolète avec aucune pièce de rechange ainsi qu'une obsolescence sur le caractère Vigipirate. Le délégataire préconise la mise en place d'un S4W normal en gardant le mode secours le S550.

Bâche eau sales :

Envasement de la bâche eau sale, ce qui engendre le nettoyage de cette bâche annuellement. Le délégataire a réalisé une étude en 2022 et il préconise la mise en place d'un second agitateur pour empêcher ce phénomène de décantation, et renvoyer la totalité des boues piégées vers le décanteur prévu à cet effet. Une seconde étude est prévue en 2023 par le délégataire, pour adapter l'agitateur existant avec celui à mettre en place.

Suivi des boues rejetées vers le réseau de Villers Ecalles :

Le mode de fonctionnement actuel donne satisfaction, néanmoins le délégataire recommande une adaptation du point de prélèvement afin de caractériser au plus juste ce rejet sur le réseau de Villers-Ecalles, de plus le point de prélèvement est inadapté et dangereux, situé en bord de route :

- Mise en place d'une électrovanne, ouverture asservie au débitmètre, raccordement d'un préleveur mono-flacon, suivi sur 24h des eaux rejetées, réalisation d'un échantillon moyen pour envoi en analyse au niveau du piquage sur le refoulement des pompes à boues,

Suivi de la turbidité en sortie filtres à sable et filtres à charbon :

Suite à un souci sur les analyseurs de turbidité en sortie des filtres. Le délégataire préconise le remplacement de ces équipements, puisque, le fournisseur Endress Hausser ne produit plus de pièces de remplacement pour les analyseurs de turbidité.

Stations de surpression

Surpresseur Mesnil Roux (Barentin)

- Pose d'un anti-bélier nécessaire afin de lisser la pression sur le réseau et profiter pleinement de la valeur ajoutée que procure les variateurs. Cette situation est récurrente du fait des nombreux essais de poteaux d'incendie en simultanée demandés par les commissions de sécurité,
- Du fait du temps de séjour important (volume de défense incendie), installation d'une re-chloration en sortie de surpresseur ainsi qu'un analyseur de chlore. Une vanne électrique de remplissage permettrait de faire marner les 2 cuves et ainsi se passer de re-chlorer,
- La canalisation interne de la cuve droite du surpresseur, présente de la corrosion sont renouvellement est préconisé par le délégataire (photos dans RAD 2023)

Surpresseur L'Atreaumont (Rue Fontenelle à Pavilly)

- La télégestion est très ancienne (S50). A remplacer par un S550 ou S4W (sécurité accrue),
- Le local est très humide. La pose d'un déshumidificateur est fortement recommandée pour éviter la vétusté prématurée du matériel en place.

Surpresseur ZA Rouge Grange (Pavilly)

- RAS

Réservoirs

Réservoir de Limésy

- Absence de garde-corps au niveau de la sortie du trou d'homme (cuve, dôme)
- Trop de proximité avec emplacement des antennes,
- Modification Vidange : évacuation dans la cour du réservoir avec de débordement sur la route,

Réservoir Malzaize (Barentin)

- Réfection de la canalisation de la cuve,
- Mise en place d'un garde-corps sur palier sous cuve pour monter le matériel, pose de barre anti-chute, adaptation du capot existant,

Réservoir Gare (Barentin)

- Le génie civil du réservoir se dégrade. Une réfection est à prévoir,
- **Attention :** le délégataire signale **une grosse dégradation** sur la canalisation de distribution cuve N°2,
- Possibilité de voir le remplacement de ce réservoir par un stabilisateur sur réseau, étant donné le vieillissement de l'ouvrage, le délégataire préconise cette solution.

Réservoir Pavilly le Catillon

- Revoir la vidange du réservoir, actuellement en mare donc problème lors du lavage,
- Rénovation des équipements hydrauliques dans la chambre de vannes,
- Arbres à tailler ou couper,
- L'eau ne se renouvelle pratiquement pas. La pose d'une vanne électrique solutionnerait le problème. Le site devra disposer d'une armoire de commande avec un Sofrel et une alimentation électrique. De plus, le réservoir pourra être télégéré par ce biais.

Réservoir Tour de Basnage (Pavilly)

- Chemin accès en mauvais état,
- Site souvent squatté avec dégradation du génie civil.

Réservoir Emanville

- Etanchéité du dôme,
- Problème d'étanchéité sous cuve, traces de calcaire importantes,

5.9. Borne verte

Un point de prise d'eau a été installé sur la commune de Barentin (borne verte). Cet équipement est mis à disposition des entreprises réalisant des travaux sur la collectivité. La borne est équipée d'un compteur et système de sécurité anti-pollution.

Le tableau ci-après présente le relevé des consommations de 2016 à 2023.

Date relevé	Index	Volume (m^3)
14/06/2016	3 334 m^3	
26/12/2016	4 163 m^3	829
26/02/2018	5 631 m^3	1 468
31/12/2018	7 155 m^3	1 524
01/03/2019	7 446 m^3	291
27/12/2019	8 277 m^3	831
25/05/2020*	8 466 m^3	189
02/03/2021	1 276 m^3	1 276
05/01/2022	2 782 m^3	1 506
28/12/2022	4 891 m^3	2 109
23/08/2023	5 859 m^3	968
26/09/2023	5 963 m^3	104
12/02/2024	6 724 m^3	761

() le 25 mai 2020, la borne a été renouvelée.*

6 – Tarification du service

6.1. Facture-type eau potable

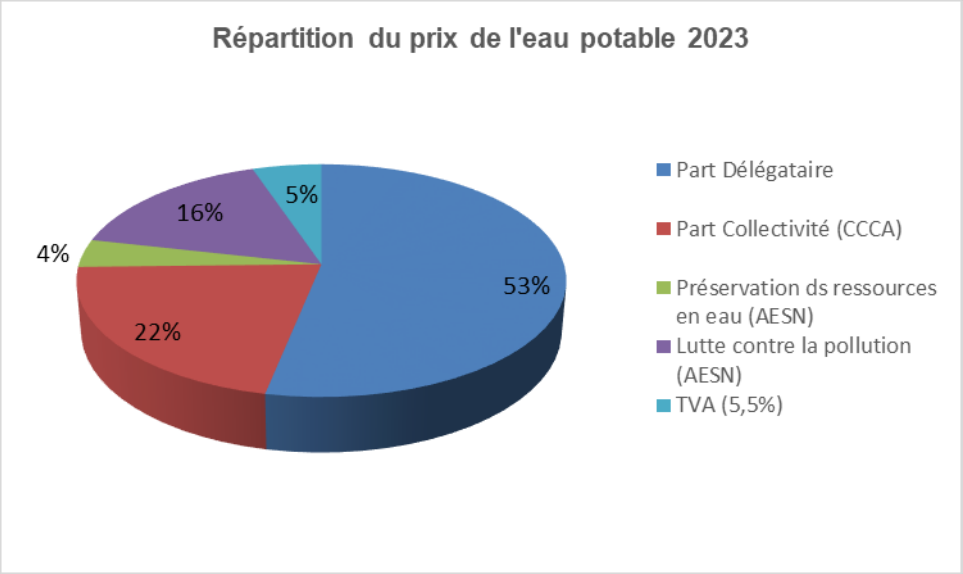
Le tableau ci-après présente une facture d'eau type pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2024.

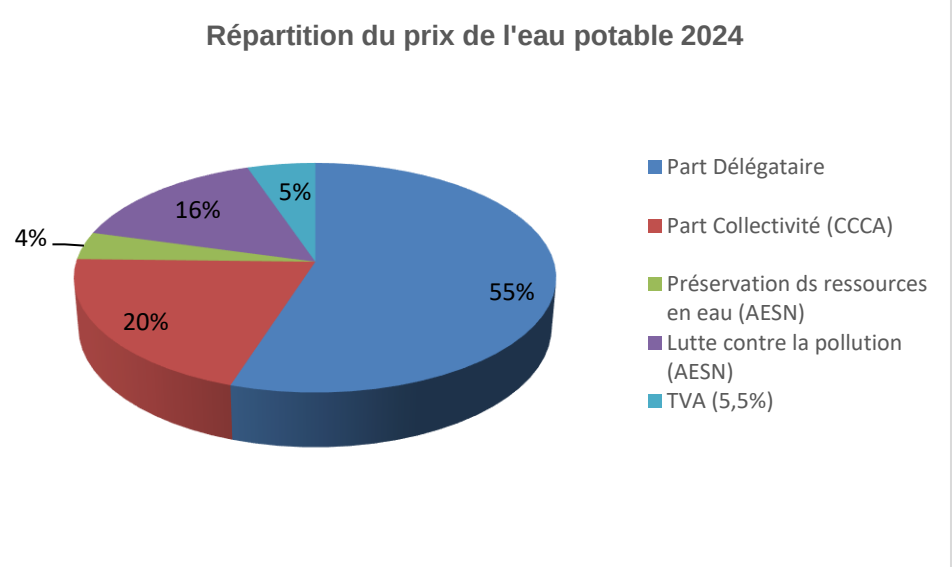
De cette facture, on constate que le prix de l'eau s'établit à **2,3342 €TTC /m³**, pour 2023. Ce tarif est supérieur de **3.50 %** par rapport à celui de 2022 (**2,2552 €TTC /m³).**

Pour l'exercice 2024, ce prix est de **2,4508 €TTC /m³** soit une augmentation de **5,00 % par rapport à 2023**.

Répartition - Facture type Base 120 m³ en €	2023	2024
Part Délégataire	149,0360	161,6880
Part Collectivité (CCCA)	60,0000	60,0000
Préservation ds ressources en eau (AESN)	10,8600	11,4720
Lutte contre la pollution (AESN)	45,6000	45,6000
TVA (5,5%)	14,6023	15,3318
TOTAL €TTC	**280,0983**	**294,0918**

CC CAUX AUSTREBERTHE : EAU POTABLE	Tarif		
	au 1er janvier 2023	au 1er janvier 2024	Evolution %
Part Délégataire : Abonnement	40,1000	43,5000	8,48%
Part Collectivité (CCCA) : Abonnement	0,0000	0,0000	
Part Délégataire : Consommation	0,9078	0,9849	8,49%
Part Collectivité (CCCA) : Consommation	0,5000	0,5000	0,00%
Préservation des ressources en eau (AESN)	0,0905	0,0956	
Lutte contre la pollution (AESN)	0,3800	0,3800	0,00%
Base 120 m³ €HT	265,4960	278,7600	5,00%
TVA (5,5%)	14,6023	15,3318	5,00%
Facture €TTC Base 120 m³	**280,0983**	**294,0918**	**5,00%**
Prix au m³ €TTC	**2,3342**	**2,4508**	**5,00%**
Nb d'abonnés	10 029	10 029	
Mode de gestion			
Collecte et Traitement	Affermage	Affermage	Affermage





6.2. Evolution de la facture globale

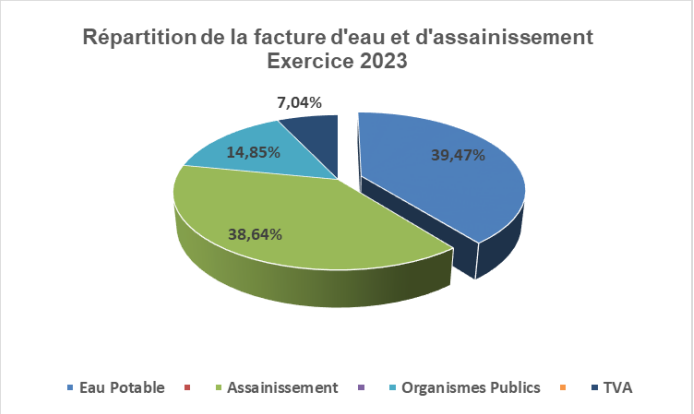
Le tableau ci-après présente une facture-type globale d'eau et d'assainissement pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2023 et 2024.

Le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à à **4,4137 €TTC** au 1er janvier 2023. Ce prix a connu une hausse de **6.18%** par rapport à 2022 (**4,1569 €TTC**).

Pour 2024, le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **4,6674 €TTC** au 1er janvier 2024. Ce prix a connu une hausse de **5,75%** par rapport à 2023 (**4,4137 €TTC**).

Il se décompose comme suit :

	2023	2024
Eau Potable	39,47%	39,58%
Assainissement	38,64%	39,21%
Organismes Publics	14,85%	14,15%
TVA	7,04%	7,05%
TOTAL	**100,00%**	**100,00%**



CC CAUX AUSTREBERTHE	PU €/m³ 2023	Tarif		Evolution %
		2023	2024	
Distribution de l'eau		**40,10**	**43,50**	**8,48%**
Abonnement - délégataire		40,10	43,50	8,48%
Abonnement - collectivité : CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation		**168,94**	**178,19**	**5,48%**
Part distributeur	0,9078	108,94	118,19	8,49%
Part collectivité : CCCA	0,5000	60,00	60,00	0,00%
Collecte et/ou traitement des eaux usées		**204,66**	**219,61**	**7,31%**
Abonnement - délégataire		20,00	21,71	8,55%
Abonnement - collectivité - CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation (part délégataire)	0,8788	105,46	114,50	8,58%
Consommation (part Collectivité) : CCCA	0,6600	79,20	83,40	5,30%
Organismes publics		**115,95**	**118,79**	**2,45%**
Préservation des ressources en eau	0,0905	10,86	11,47	5,64%
Luttre contre la pollution	0,3800	45,60	45,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	0,1850	22,20	22,20	0,00%
TVA à 5,5% - eau et TVA à 10 % - assainissement		37,29	39,51	5,97%
TOTAL en € TTC		**529,64**	**560,09**	5,75%
Prix en € TTC/m³ (base 120 m³)		**4,4137**	**4,6674**	**5,75%**

6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE)

Le compte annuel 2023 et l'état détaillé des produits figurent ci-après.

Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport annuel du délégataire « Annexes financières ».

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LIBELLE		2022	2023	Ecart
PRODUITS		**2 183 163**	**2 416 574**	**10,69%**
Exploitation du service		1 179 787	1 338 611	13,46%
Collectivités et autres organismes publics		861 495	945 627	9,77%
Travaux attribués à titre exclusif		39 132	21 961	-43,88%
Produits accessoires		102 749	110 375	7,42%
CHARGES		**2 302 288**	**2 437 279**	**5,86%**
Personnel		403 937	470 748	16,54%
Energie électrique		40 917	70 072	71,25%
Produits de traitement		42 527	33 017	-22,36%
Analyses		16 810	12 059	-28,26%
Sous-traitance, matières et fournitures		284 260	218 750	-23,05%
Impôts locaux et taxes		13 305	5 510	41,41%
Autres dépenses d'exploitation				
	Télécommunication, poste et télégestion	19 918	23 765	*19,31%*
	Engins et véhicules	75 437	98 712	*30,85%*
	Informatique	81 542	94 269	*15,61%*
	Assurances	6 286	14 519	*130,97%*
	Locaux	40 292	66 025	*63,87%*
	Autres	-6 188	-19 229	*210,75%*
Frais de contrôle		61 298	-6 971	-111,37%
Redevances contractuelles		9 704	10 379	6,96%
Contribution des services centraux et recherche		81 441	105 834	29,95%
Collectivités et autres organismes publics		861 495	945 627	9,77%
Charges relatives aux renouvellements	*Pour garantie de continuité du service*	8 872	6 958	-21,57%
	Fonds contractuel (Renouvellements)	151 510	176 734	16,65%
Charges relatives aux investissements	*Programme contractuel (investissements)*	66 651	67 651	1,50%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		42 274	42 850	1,36%
RESULTAT AVANT IMPOT		**-119 125**	**-20 705**	**-82,62%**
RESULTAT		**-119 125**	**-20 705**	**-82,62%**

L'examen du CARE est réalisé après neutralisation des produits et charges de la collecte des redevances des organismes publics.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant :

- Des produits ont augmenté de **10,69 %** : cette augmentation est due à l'augmentation des recettes du délégataire (exploitation du service et produits accessoires) :
 - Les produits relatifs à l'exploitation du service ont augmenté de **13,46 %**,

- Les produits accessoires ont augmenté de **7,42 %,**
- Les produits relatifs à la part des collectivités et autres organismes publics à légèrement augmenté de **9,77 %.**

- D'autre part :
 - Les produits liés aux travaux attribués à titre exclusif ont baissé de **43,88 %** en 2023.

- Les charges ont subi une augmentation au cours de l'exercice de 2023 de **5,86%**

- On note l'augmentation d'autres charges :
 - Impôts locaux et taxes : forte augmentation des coûts de **41,41%,**
 - Le coût du « Personnel » a augmenté de **16,54 %,**
 - Energie électrique : forte augmentation des coûts de **71,25%**

- On note d'autre part, la baisse des coûts des postes suivants :
 - Produits de traitement : baisse des coûts de **22,36%,**
 - Analyses : baisse des coûts de **28,26%.**
 - Le coût de la « Sous-traitance » : a légèrement baissé de **23,05%,**

- D'autres dépenses d'exploitation ont augmenté :
 - Télécommunication : forte augmentation des coûts de **19,31%,**
 - Engins et véhicules : forte augmentation des coûts de **30,85%,**
 - Informatique : forte augmentation des coûts de ce poste de **15,61%,**
 - Assurance : très forte augmentation des coûts de **130,97%,**
 - Locaux : forte hausse de ce poste de **63,87%**

- Frais de contrôle : très forte baisse des coûts de **111,37%** (61 298 € en 2022 contre -6 971€ en 2023),
- Contribution des services centraux et recherche : augmentation des coûts de **29.95%.**

- Le délégataire indique dans son CARE, le montant de la redevance contractuelles de 10 379 € pour 2023.

- Les charges relatives aux investissements ont très légèrement augmenté de **1,50%**.
- La garantie de renouvellement a fortement baissé par rapport à 2022 de **21.57%** (dépenses de **6 958€).**
- Le coût du renouvellement patrimonial a légèrement augmenté de **16,65%.**

- **Résultats avant impôts négatif (-20 705 €)** avec une régression de **-82.62%** par rapport à l'année précédente (-119 125 €).

7 – Fonctionnement du service pour la collectivité

Le fonctionnement du service de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (**CCCA**) est, pour l'année 2023, comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 727.864,77 € (656.097,41 € en 2022),
- Dépenses de fonctionnement : 558.574,60 € (508.403,14 € en 2022).

L'épargne brute de l'exercice 2023 est de **169.317,17 €.**

8 – Indicateurs de performance réglementaires

Le tableau ci-après récapitule les indicateurs de performance du service d'eau potable de 2018 à 2023.

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Données 2018	Données 2019	Données 2020	Données 2021	Données 2022	Données 2023
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100,00%	100,00%	98,00%	100,00%	98,20%	97,87%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,47 u/1000 abonnés	2,34 u/1000 abonnés	1,93 u/1000 abonnés	1,80 u/1000 abonnés	1,70 u/1000 abonnés	3,67 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j
Taux de réclamations	0,20 u/1000 abonnés	1,12 u/1000 abonnés	1,01 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés	0 u/1000 abonnés
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,95%	2,38%	2,66%	3,07%	3,25%	2,67%
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	861,85 €	746,49 €	469,00 €	512,00 €	391,00 €	423,00 €
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,59%	0,65%	0,38%	0,33%	0,25%	0,10%
Rendement du réseau de distribution	78,60%	79,30%	77,30%	76,90%	79,40%	79,00%
Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)	3,81 m^3/jour/km	3,78 m^3/jour/km	4,06 m^3/jour/km	4,17 m^3/jour/km	3,76m^3/jour/km	2,97m^3/jour/km
Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)	3,65 m^3/jour/km	3,57 m^3/jour/km	3,89 m^3/jour/km	3,98 m^3/jour/km	3,56 m^3/jour/km	2,79 m^3/jour/km
Indice linéaire de consommation en réseau (ILC)	13,41 m^3/jour/km	13,5 m^3/jour/km	13,25 m^3/jour/km	13,28 m^3/jour/km	13,72m^3/jour/km	10,51m^3/jour/km
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%	80%	60%	60%	60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	95/120	105/120	105/120	110/120	110/120	110/120

Le rendement des réseaux a légèrement baissé en 2023 (**79,00%)** par rapport à 2022 (79,40%) soit une baisse de **0,5%**. Toutefois, le rendement en 2023 est au-dessus du seuil réglementaire : **65 % +0.2** ILC, soit un rendement de **67,10%.**

Le rendement des réseaux est donc **acceptable**.

L'indice linéaire de consommation et de **10,51 m^3/jour/km.** Cet indice caractérise un réseau de distribution **semi-urbain**,

Ayant un indice linéaire de perte de **3,61 m^3/jour/km**, le réseau est qualifié comme **acceptable**.

9 – Financement des investissements

9.1. Investissements réalisés par le délégataire

Le montant des investissements contractuels indiqués dans le CARE en 2023 par le délégataire s'élève à **67.651,00 €** contre 66.651,00 € en 2022 (soit une augmentation de **1,50%**).

Aucune dépense d'investissements contractuels n'a été détaillée en 2023.

9.2. Fonds de renouvellement et garantie de continuité de service

Le fonds de renouvellement est prévu dans le contrat du Délégataire. Toutefois, le montant de la garantie de continuité de service s'élève à **6.958,00 €** indiqué dans le CARE 2023 pour une dépense de **6.958,38 €** imputée sur l'exercice 2023, le détail des renouvellements est demandé au Délégataire.

Pour le renouvellement patrimonial, la dotation annuelle est **176.733,96 €** indiqué dans le RAD 2023 pour une dépense de **32.601,5 €** imputée sur l'exercice 2023, le détail des renouvellements est demandé au Délégataire.

Le solde du compte de renouvellement patrimonial est **525.001,01 €** au 31 décembre 2023.

9.2. Compte administratif

Le montant des investissements réalisés en 2023 par la Communauté de Communes Caux-Austreberthe (**CCCA**) est de **690.382,30 €** (602.721,00 € en 2022).

Le montant des recettes d'investissement s'élève à **633.512,52 €** (627.278,93 € en 2022).

9.3. Financement des investissements

- Amortissement : 339.749,72 € en 2023 (324.853,68 € en 2022),
- Charges d'intérêts : 34.798,18 € en 2023 (36.072,42 € en 2022),
- Remboursement du capital : 169.895,72 € en 2023 (168.621,48 € en 2022),

Le capital restant, au 31 décembre 2023, est de **2.756.818,67 €.**

La durée d'extinction de la dette est de **16,28 ans** (sur la base d'une épargne brute de **169.317,17 €** en 2023). Il s'agit d'un niveau **très élevé. Toutefois, on note une nette amélioration par rapport à 2022.**

10 – Propositions d'améliorations du service

Des travaux d'amélioration du fonctionnement et du suivi des stations de surpression et des réservoirs ont été préconisés par le délégataire. Le détail de ces actions est donné par le paragraphe 5.10 du présent RPQS.

L'exploitant propose à la collectivité de sécuriser l'alimentation en eau potable du réservoir de « La Gare » par la réalisation de deux interconnexions avec stabilisateurs. Les interconnexions seront à mettre en place au niveau de la « Rue de l'Abbé Cochet » et la « Rue Jean Jaurès ».

Le délégataire recommande le renouvellement des canalisations ci-après :

- Avenue Victor Hugo Barentin :
 Canalisation DN 80 Fonte Grise (vétuste, fuyarde) longueur 150 m avec 17 branchements (connus)
- Rue Docteur Gaston Hideux Barentin :
 Canalisation DN 100 Fonte Grise (vétuste, fuyarde) longueur 120 m,
- Avenue du Président John-Fitzgerald Kennedy Barentin :
 Canalisation DN 140 PVC (fuyarde) longueur 300 m avec 8 branchements (connus),
- Rue de la tosse / rue de la Jurie Limésy :
 Canalisation DN 40 Acier (normalement en DN 60 FG) longueur 684 m avec 15 branchements (connus)
- Rue Pierre et Marie Curie Barentin :
 Canalisation DN 125 Fonte Grise (fuyarde) longueur 340 m.